

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Formation niveau 4 - BAC
Accès : INFRA-BAC

DESCRIPTION DU MÉTIER

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) effectue une intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement.

Son rôle est de soutenir et d'accompagner les familles, les personnes en situation d'exclusion, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Ses interventions s'effectuent au domicile habituel ou de substitution des personnes dans leur environnement proche ou en établissement social et médico-social.

De façon spécifique, en fonction de son champ d'intervention, il contribue au développement de la vie familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale. Il peut intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance et être amené à participer aux visites en présence d'un tiers.

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de son intervention lui permettant d'effectuer un travail d'accompagnement.

Il conduit des actions individuelles ou collectives dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial.



CHAMPS D'INTERVENTION

- ☑ Secteur de l'aide à domicile
- ☑ Secteur de la protection de l'enfance
- ☑ Secteur de l'insertion sociale
- ☑ Secteur de la santé
- ☑ Secteur du handicap



COMPÉTENCES REQUISES

- ☑ Capacité relationnelle
- ☑ Sens des responsabilités
- ☑ Capacité à travailler en équipe
- ☑ Capacité organisationnelle



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique (950h) :

- **BLOC 1** : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420h)

- **BLOC 2** : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale (380h)

- **BLOC 3** : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150h)

Les blocs 1 et 3 sont communs à la formation de Moniteur Educateur.

Le bloc 2 est spécifique à la formation TISF.

Formation pratique :

La formation pratique doit au moins se dérouler sur deux sites qualifiants distincts.

En fonction du statut de l'apprenant, la formation pratique peut se décliner en 4 périodes de stage (1050h – 2 périodes en première année et 2 périodes en deuxième année), ou s'effectuer au sein de l'organisation d'emploi.

Durant le parcours de formation, un stage doit être effectué dans le secteur de l'intervention à domicile.

● Durée :

- ☑ Parcours complet 2 ans
- ☑ Validation par bloc accessible

● Pour candidater :

- ☑ www.itsranet.itsra.net
- ☑ Dépôt de dossier – Projet de formation rédigé
- ☑ Epreuve orale d'admission ou admis de droit

● Statuts possibles :

- ☑ Formation initiale
- ☑ Formation continue (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, cours d'emploi, Transition Pro)

POUR PLUS D'INFOS :



secretariat.tisf@itsra.net - 04 63 05 03 87



Allez sur le site www.itsra.net



Institut de Travail Social de la Région Auvergne
62 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand